

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

AVIS D'ATTRIBUTION

fournitures

Objet du marché

mise en oeuvre d'un dispositif de vidéosurveillance urbaine.

Identification du pouvoir adjudicateur

Commune des Pavillons-sous-Bois,
93320 Les Pavillons-sous-Bois - France
Tél :01-48-02-75-75, télécopie :01-48-02-75-46
E-mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr
Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

Représentant légal du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Mode de passation

La procédure de consultation est l'appel d'offres ouvert et communautaire, en application des articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics en vigueur à la date de la publication de l'avis de mise en concurrence.

Type de marché

Fournitures.
Achat.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

32323500, 50931400, 33195200.

Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

mise en oeuvre sur le territoire de la commune des Pavillons sous Bois, d'un dispositif complet de vidéosurveillance urbaine;
Aménagement des locaux de gestion des données et équipements ergonomiques mobiliers.
Formations des futurs exploitants
Maintenance préventive et curative de l'ensemble du dispositif pendant un an éventuellement renouvelable 3 fois.
Technique de transmission des informations: boucle locale radio (Blr).

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

Oui.

Jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix d'acquisition : 60 %;
- mémoire technique : 20 %;
- esthétique : 20 %.

marché n°
2008/22

nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

Sogetrel
Direction régionale île de France-Nord,
35, rue Henri Becquerel
ZAE de la Tuilerie,
F-77500 Chelles

Autres informations

marché à bons de commande sans montant minimum ni maximum.

À titre informatif, le devis pour la mise en oeuvre du dispositif complet avec 26 caméras s'élevait à 393.427,45 euroTtc.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 29 février 2008.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution n° : 219 B, annonce n° 482 du 14 novembre 2007.

Références de publication rectificative

Parution n° : 225 B, annonce n° 167 du 22 novembre 2007.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 14 boulevard de l'hautil - B.P. 30322, F-95027 Cergy Pontoise Cedex. Tél. 01 30 17 34 57. URL : <http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr>. Fax 01 30 17 34 69.

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire (Recours hiérarchique).

Recours contentieux dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise.

Date d'affichage du présent avis

29 février 2008